

GOLF RESORT DE MONTPELLIER FONTCAUDE **Du 2 au 4 novembre 2018**

26^{ème} TROPHEE DES REGIONS **26^{ème} CHALLENGE INTERNATIONAL**

Organisation de la compétition

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

– Jeudi 1^{er} novembre

- **Durant la journée d'entraînement sur le parcours, les joueurs ne peuvent jouer qu'une seule balle, sauf dans les cas suivants :**
 - - **si le joueur manque le green, il peut rejouer une autre balle ;**
 - - **un joueur ne peut effectuer qu'un maximum de 3 approches depuis le bord du green, sous réserve qu'il n'endommage pas le parcours ;**
 - - **dans les bunkers de green, une seule sortie vers le green.** Pour les autres coups joués de ces bunkers, ils doivent l'être dans une autre direction ;
 - - **seulement 3 putts d'entraînement sont autorisés.**
- **Aucun coup d'entraînement supplémentaire n'est autorisé si la partie suivante attend.**
- **Toute infraction à ce règlement sera notifiée au joueur et sera considérée comme une infraction à l'étiquette. Le Comité de l'épreuve aura la latitude de sanctionner une récidive (par ex : interdiction de continuer à s'entraîner sur le terrain). Des infractions multiples (grave infraction) pourront être sanctionnées par la disqualification du joueur.**

COMPETITION

- STARTERS aux TROUS N°1 et N°10

- MARQUES DE DEPARTS :

- **Blanche (Messieurs)**
- **Bleue (Dames)**

- HEURE OFFICIELLE : Pendules aux starters

- TEMPS DE JEU IMPARTI : 4H45

- CARTE DE SCORE : Aux starters

- RECORDING : Bureau de l'AS